L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 MARS 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 6 MARS.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les annonces au mois, insérées tous les deux jours [illegible] deux tiers des taux ci-dessus.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] par mois.

Les annonces transitoires, placées à la tête de [illegible] dans [illegible] parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des [illegible] sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, [illegible] dans aucun cas, [illegible] 25 pour cent.

[illegible] réclames d'annonces d'affaires paieront 30 cents la ligne pour chaque insertion.

[illegible] transitoires doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et en ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: [illegible]—Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, l'un desquels forme l'angle des rues Apollo et Quatrième.

[illegible]—Deux terrains améliorés de valeur faisant face aux rues Gravier, de la Commune et Tonti, Premier District.

[illegible]—Un terrain amélioré de valeur faisant face à la rue Joséphine, entre l'avenue Fulton et la rue Allen, faubourg Lafayette.

[illegible]—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées rue Perdido, entre Johnson et Galvez, Premier District.

Par G. de Féret—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une résidence confortable en briques, à étage, rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine.

Par J. C. Bishop—à la salle d'encan, rue St-Louis—[illegible], chapeaux et chapeaux de paille.

Par N. B. Bennett—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des terrains de batture, et deux lots de terre à Carrollton, paroisse de Jefferson. Voir les détails dans l'annonce.

Par Vincent & Co.—à leur salle d'encan—trois cents [illegible] de marchandises sèches. Aussi, à midi, quatre cents [illegible] de docks toile écrue, arrivées à bord du Franklin.

Par E. Roger & Co.—à leur salle d'encan—quatre cents lots de marchandises sèches.

Par Montgomery & Bro.—à leur salle d'encan—un assortiment général de meubles. Et à 10 heures, aux écuries [illegible], rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, [illegible] mulets venant d'être débarqués. Aussi, une [illegible].

[illegible] par le Bienville—à leur salle d'encan—[illegible].

Par E. Deléry—à [illegible] d'encan—[illegible], bibliothèque, bureaux, coffre-fort, &c.

Par F. Rassendes—à son magasin d'encan—grande vente de meubles neufs.

Par O. Valmo—au Nos 23 et 25 de la rue Conti—chevaux et mulets.

Par J. P. Bolzano, au No 32 de la rue Gravier—jambons, porc, sucre, bacon, farine, whiskey, &c.

Par Hodgson et Marks—au No 32 de la rue de Chartres—bottes, souliers, brodequins et chaussures sans réserve.

Par Bernard Turpin—sur la Levée, entre [illegible] District—vins de Bordeaux en barriques et en caisses, vins de Bourgogne, fruits à l'eau-de-vie, sardines, eau de fleur d'oranger, &c.

La politique du président Johnson.

Les derniers journaux de New-York, du 26 et du 27 février, nous apportent d'intéressants détails sur l'agitation causée au Congrès, dans la presse et dans le public, par le veto et par le discours du président Johnson. A l'exception de la Tribune et du Post, toute la presse newyorkaise se prononce pour le président. Parmi les organes influents du parti républicain qui ont adopté la même position, nous citerons le Commercial, de Cincinnati, le Journal, de Chicago, l'Advertiser, de Buffalo, le Standard, de Syracuse, le Courant, de Hartford, l'Advertiser, d'Auburn, et le Journal, d'Albany; nous n'avons pas besoin d'ajouter que toute la presse démocratique du Nord se range du côté d'Andrew Johnson. Plusieurs personnages importants du parti républicain, redoutant les conséquences d'une rupture définitive, emploient toute leur influence pour opérer un rapprochement entre le Président et le Congrès. Dans ce but, ils recommandent l'admission des représentants du Tennessee, comme gage de réconciliation entre les deux pouvoirs; mais l'opposition des radicaux à cette mesure est telle qu'ils menacent d'exclure des rangs du parti tous ceux qui y donneront leur appui. Au Sénat, une résolution proposant d'admettre les sénateurs de l'Arkansas à assister aux séances a été repoussée par 27 voix contre 18.

Comme symptôme du désarroi [illegible] dans les rangs des républicains on signale le fait que le président de la Chambre est assiégé de demandes de congé pour des raisons frivoles ou spécieuses, de la part de membres qui se trouvent placés dans l'alternative ou de perdre les faveurs de l'Exécutif ou de manquer aux engagements qu'ils ont pris envers leur parti.

Les deux faits les plus caractéristiques de la situation sont le discours prononcé [illegible] par M. Sherman, sur la résolution concurrente de la Chambre relative à la représentation des Etats du Sud, et la lettre du gouverneur Cox, de l'Ohio, relatant l'entrevue qu'il venait d'avoir avec le Président. Il est évident que ces deux personnages, comme le gouverneur Fenton, de New-York, l'ex-gouverneur Andrew, du Massachusetts, et quelques autres, s'efforcent de jouer le rôle de médiateurs afin d'éviter une rupture qui amènerait la dislocation de leur parti et qui jetterait le Président dans les bras des démocrates.

Dans son discours, le sénateur Sherman a fait valoir deux arguments: d'abord que le Congrès n'ayant pas, comme c'était son devoir de le faire, passé de lois pour servir de guide au pouvoir exécutif pour la restauration des Etats rebelles et indiquer à ces Etats la voie qu'ils avaient à suivre, le Président et les Etats étaient justifiables le premier d'avoir adopté un plan, et les seconds de l'avoir suivi; ensuite il a établi que le plan de reconstruction adopté était celui de M. Lincoln, que ce plan était connu lors de l'élection qui avait porté M. Lincoln à la présidence pour la seconde fois, et qu'ainsi on pourrait dire qu'il avait obtenu la sanction du peuple.

L'orateur a rappelé que la seule tentative qu'ait jamais faite le Congrès pour donner des gouvernements civils aux Etats rebelles, était le bill Wade et Davis, auquel M. Lincoln avait opposé son veto. La politique du président Johnson pour la reconstruction n'est donc que la continuation de celle de son prédécesseur. Aux reproches adressés à M. Johnson pour n'avoir pas étendu le droit de suffrage aux nègres, M. Sherman a répondu par des arguments déjà connus et a démontré comment le Sénat, qui n'avait pas le pouvoir de décréter le suffrage universel dans le District de Colombie, pouvait dénoncer le Président pour refuser d'accorder la franchise électorale à quatre millions de nègres.

Tout en défendant la politique du Président, le sénateur a voulu faire la part du feu et il a fortement censuré le discours prononcé par M. Johnson le 22 février. Son blâme, néanmoins, n'a été qu'un prétexte pour atténuer les vivacités de langage qui avaient marqué cette harangue. C'est dans le même esprit qu'il a lancé une sortie contre les copperheads du Nord et contre les hommes déloyaux du Sud, afin de donner plus de force à son argumentation en faveur de la politique du Président, qui demande seulement l'admission des représentants ou des sénateurs loyaux.

La Tribune de New York reproche à M. Sherman d'avoir plaidé le pour et le contre de chaque question. Il est certain que son discours n'est exempt ni d'incohérence ni de contradiction. Ainsi, ce sénateur déclare qu'il n'a pas approuvé le veto et qu'il a voté contre, mais que, cependant, il ne voit rien d'extraordinaire dans l'emploi que le Président a fait, en cette circonstance, de son droit constitutionnel.

Venant d'une pareille source, la défense de la politique présidentielle n'en a que plus de poids, et elle a eu l'avantage de provoquer cette déclaration de M. Trumbull qu'il n'avait jamais rencontré aucun membre d'une des deux Chambres qui eût été désireux de voir les Etats rebelles réclamer [illegible] que cela pouvait se faire sans compromettre la sécurité du pays.

Le discours de M. Sherman n'a pas empêché le Sénat dans la séance du 2 mars, d'adopter la résolution de la Chambre par 29 voix contre 19, mais ce gain d'une voix après la harangue présidentielle du 22 février indique que désormais les radicaux ne peuvent compter sur une majorité des deux tiers au Sénat et que le Président [illegible] de son droit de veto dans toute sa plénitude.

La lettre de M. Cox, qui a été élu en novembre dernier gouverneur de l'Ohio, est datée du [illegible] février et adressée au président du comité [illegible] unioniste de cet Etat, et elle a été lue par lui aux Représentants de l'Ohio réunis dans [illegible]. Elle contient la substance d'une conversation qui a eu lieu entre lui et le Président. Elle est empreinte d'un ardent désir de la politique [illegible] de M. Johnson; [illegible].

[illegible] de la reproduire en entier. Mais la publication de cette lettre peut être considérée comme un véritable endossement de cette politique par le gouverneur d'un des plus grands Etats de l'Union, qui a le prestige d'une élection récente, et qui représente conséquemment l'idée de près de trois cent mille électeurs. En voici, d'ailleurs, la conclusion.

Si les hommes déloyaux et rebelles, partout, au Nord et au Sud, donnaient cordialement leur adhésion aux conditions de restauration sur lesquelles il avait insisté d'une façon uniforme, le Président croyait que c'était là précisément le genre de pacification dont devaient, partout se réjouir les hommes loyaux. Plus ils s'engageraient dans cette voie mieux cela vaudrait, car s'ils ne le faisaient pas sincèrement ils diminueraient au moins par là leur pouvoir de faire une opposition dangereuse dans l'avenir. Il est de tout cœur avec le corps d'hommes sincères qui ont dirigé le pays à travers la période de guerre, et il désire sincèrement maintenir son accord parfait et cordial avec eux. Il regarde ce sentiment et cet objet comme s'accordant parfaitement avec une opposition arrêtée à la politique d'obstruction des radicaux qui, à ce qu'il croit, veulent maintenir le pays dans le chaos jusqu'à ce que nous soyons plongés dans une ruine complète.

Tel est, mon cher monsieur, le compte rendu de la conversation du Président sur cet important sujet; et si vous pouviez voir son regard franc et honnête, et entendre le son pénétrant de sa voix, comme je l'ai pu, je suis assuré que vous croiriez avec moi que bien qu'il puisse ne pas accueillir des attaques personnelles avec l'impassibilité et la patience que M. Lincoln montrait, il n'y a pas à craindre qu'Andrew Johnson ne soit franc et sincère dans son adhésion aux principes qu'il l'ont fait élire.

Télégraphe entre les Etats-Unis et les Antilles.—Le Sénat des E. U. a adopté, dans sa séance du 26, le bill de M. Chandler, qui aurait pour but d'autoriser l'établissement d'une communication télégraphique entre New York et les Indes Occidentales. La compagnie aurait le privilège de faire entrer franc de droit tout le matériel qui lui serait nécessaire pour la construction de la ligne et d'en jouir exclusivement pendant 25 ans, pourvu que les Etats-Unis puissent en avoir librement l'usage en temps de guerre et que le cable fût posé d'ici à cinq ans.

M. Grimes, de l'Iowa, doute de la juridiction du Congrès en cette matière et dit que l'Etat de New York a autant de droit que le Congrès. D'ailleurs, selon lui, il ne faut pas accorder un droit exclusif à une compagnie.

M. Fessenden est du même avis et M. Mc Conney appuie les deux préopinants. Le bill courant donc grande chance d'être rejeté, mais on a voulu lui épargner cet affront en le renvoyant provisoirement devant le comité du commerce. On voit par là qu'il y a presque partout aux Etats Unis une forte réaction contre toute exploitation industrielle fondée sur le privilège et le monopole.

NOUVELLES DU RIO GRANDE.

Ce qui suit est tout ce que nous avons trouvé dans les journaux de Brownsville du 28 février, et ne n'est guère intéressant.

C'est maintenant le major général G. W. Getty qui commande à Brownsville, tandis que le général Wright qui est retourné à Galveston, son quartier général.

Un décret de l'Empereur paraît avoir révoqué celui qui faisait de Matamoros un port libre, du moins pour les marchandises qui [illegible] expédiées dans l'intérieur. En conséquence on a déclaré les droits [illegible].

Un journal de San Luis confirme la mort du chef républicain Mendez. Il est mort à Ciudad Victoria de blessures reçues en combat, au Rancho de Tanhanquilla. Il y a une quantité [illegible] les lieutenants Sierra et Gomez [illegible] tion de succession au commandement.

Le général Miguel Negrete, ex-ministre de la guerre de la République et trois de ses amis, le général Guadalupe Garcia, les colonels Zuñega et Cavajos et l'ex gouverneur Treviño ont été arrêtés à Brownsville et condamnés à une amende pour s'être livrés au jeu.

Le Dr Wm A. Garden, chirurgien dans l'armée des E. U., homme fort estimable, a été tué à Brownsville par deux soldats pris de boisson.

Le Courrier de Brownsville parle de barbaries commises par les troupes de couleur du 114e régiment des E. Unis envers deux Mexicains pour les forcer à rendre un argent qu'ils n'avaient pas pris. Ces deux malheureux avaient été pendus par les pouces. Ils ont été délivrés à la fin par deux aldermen informés à temps de ce qui se passait.

LETTRE DE M. DE MONTHOLON
Sur l'affaire de Bagdad.

Le Moniteur Universel publie la dépêche suivante, émanant du ministre de France à Washington, et qui se rapporte aux derniers événements du Rio Grande:

Washington, 23 janvier 1866.

Monsieur le ministre,

Les nouvelles qui nous parviennent depuis quelques jours du Rio-Grande, par la voie des journaux de la Nouvelle-Orléans, sont fort graves si l'on devait y ajouter une foi entière. Heureusement elles sont fort exagérées, et je m'empresse de dire à Votre Excellence que le sous-secrétaire d'Etat m'a déjà donné la preuve que, quels que soient les faits, le gouvernement fera respecter la neutralité par les autorités militaires, auxquelles les ordres les plus précis et les plus sévères ont déjà été envoyés.

D'après les dépêches télégraphiques reçues ici avant-hier, soixante hommes d'un régiment de nègres, stationné sur le bas du fleuve auraient quitté leur camp pendant la nuit du 5 au 6 janvier et, traversant la rivière, seraient parvenus, grâce aux intelligences qu'ils avaient, sans nul doute, dans la place, à s'emparer de Bagdad, qui aurait été immédiatement livré au pillage par les soldats faits prisonniers qui se seraient déclarés libéraux, et par les nègres venus du Texas. Un bâtiment ancré dans le fleuve aurait en même temps été attaqué, mais sans succès. Instruit de ces faits, le général commandant a immédiatement envoyé des troupes à Bagdad, dont la soi-disant garnison était réfugiée dans le haut de la ville, et il aurait fait prendre possession momentanément pour empêcher la continuation du pillage. Il avait, en outre, donné ordre de ne remettre la place qu'à l'autorité impériale, quand elle se présenterait.

Aussitôt que ces faits m'ont été signalés, je me suis rendu chez M. Hunter, faisant fonctions de secrétaire d'Etat, pour lui demander compte de la conduite des troupes chargées de maintenir l'ordre sur la frontière et d'empêcher, ainsi qu'il me l'avait souvent répété, toute infraction aux lois de la neutralité. Le département d'Etat n'avait encore reçu aucune nouvelle officielle; mais, sur le bruit qui s'était répandu de la prise de Bagdad par les flibustiers, M. Hunter avait aussitôt demandé des informations au ministère de la guerre.

Le lendemain, je suis retourné au ministère pour savoir ce qu'il en était, et c'est alors que M. Hunter m'a montré une série de dépêches télégraphiques écrites par le général Sheridan à M. Stanton, et qui sont de la nature la plus satisfaisante. Le général Hunter, attribuant les méfaits qui se sont produits aux efforts d'un Américain du nom de Crawford, qui, se disant général mexicain, cherche depuis quelque temps à recruter des troupes pour Juarez, annonce qu'il va le faire arrêter, ainsi qu'un sieur Reid, qui se présente comme colonel de Juarez et chef d'état-major de Crawford. La correspondance reproduite par la presse suffit pour démontrer le rôle que jouent ces deux individus, et pour justifier leur mise en arrestation. Ce qui se comprend même difficilement, c'est que le général Weitzel ait cru devoir entrer en correspondance officielle avec le soi-disant général Crawford.

Quoiqu'il en soit, le général Weitzel n'a plus de commandement, et la correspondance du général Sheridan nous est un témoignage satisfaisant, non-seulement de la volonté du gouvernement de faire respecter la neutralité, mais de la volonté du général de faire exécuter strictement les ordres qu'il a reçus.

En attendant de plus amples informations, je dois donc renouveler à Votre Excellence l'assurance que le gouvernement est bien décidé à ne pas se laisser entraîner dans un conflit avec nous par les flibustiers et les agents de Juarez.

Il est à remarquer que le général Sheridan termine sa dernière dépêche en exprimant des doutes sur l'opportunité qu'il y aurait à envoyer des troupes à Bagdad pour préserver la ville du pillage, et en disant qu'il espère néanmoins que les impérialistes ne lui en voudront pas, puisque c'est pour eux et dans leur intérêt qu'on a agi de la sorte. En effet, comme M. Faí dit plus haut, l'ordre était donné à l'officier commandant de ne se retirer que devant l'autorité impérialiste à laquelle Bagdad appartenait avant la surprise. Si, comme je l'espère, les autorités de l'autre côté de la frontière comprennent la situation, cet incident aura eu ici, en fin de compte, un effet salutaire, en prouvant au gouvernement américain combien il est urgent qu'il se prémunisse contre le retour de faits semblables. Le contre-coup de cette échauffourée s'est fait sentir à ces auteurs.

Veuillez agréer, etc.,

MONTHOLON.

Théâtre de l'Opéra.—La comédie de George Sand, Le Marquis de Villemer, que l'on joue ce soir, est une œuvre qui a obtenu au théâtre de l'Odéon, à Paris, un immense succès, dû au mérite littéraire de l'auteur et à l'intérêt dramatique de la pièce. Le rôle du marquis a, nous dit le programme, été joué de façon à faire à l'Odéon par M. Paul Albaize qu'il va le jouer en soir ici. Ce sera donc une interprétation fidèle de la pensée de l'auteur. M. Marcelin Albaize doit remplir le rôle du duc d'Aléria, frère du marquis, et M. Roche celui du comte de Dunières. Mme Elodie Gérard remplira le rôle principal de femme, celui de Caroline de Saint-Geneix. Tout nous fait espérer que la représentation de ce soir sera brillante.

Sentiment Public.—La Tribune de New York trouve que le New York Times a l'offenterie du dieu; [illegible]

Il y a quatre personnes, suivant le dernier recensement qui démontrent le fameux discours du Président Johnson. Ce sont Charles Sumner, Thaddeus Stevens, Wendell Phillips et le canard mort le Col. Forney. Le reste du peuple trouve les sentiments de ce discours amplement patriotiques et en harmonie avec les principes de la liberté constitutionnelle.

Ces sentiments, répond la Tribune, exprimés seulement depuis dix jours, ont déjà été condamnés par six Législatures.

Un cadeau fait sans condition.—Nous lisons ce qui suit dans une correspondance de New York, sous la date du 27 février:

Le général Grant est parti d'ici pour Washington hier soir, par le train de minuit. Il avait visité cette ville quelques-unes des manufactures et plusieurs de nos principaux établissements commerciaux. Pendant son séjour à New York, le général Grant a reçu en cadeau de la part d'un certain nombre de nos plus riches et de nos plus influents citoyens une superbe maison, tout meublée. Le titre de cette maison a été employé à faire tenir l'hypothèque dont la maison du général, à Washington, était grevée et les deux autres tiers ont été placés en 5.20. Le général Paul Butterfield avait été choisi comme agent pour collecter et faire agréer la somme, [illegible].

AFFAIRES EUROPÉENNES.

FRANCE.

Le Corps législatif a voté à l'unanimité le projet de loi instituant un prix de 50,000 francs à décerner en cinq ans en faveur de l'auteur de la découverte qui rendra la pile de Volta applicable avec économie.

Il est beaucoup question, depuis quelques jours, de la nomination par Pie IX du général de Goyon au commandement en chef des armées pontificales. A ce sujet, nous trouvons dans une correspondance parisienne du Nouvelliste de Rouen, les détails suivants que nous reproduisons sous toutes réserves:

« On dit que l'empereur serait très satisfait de voir le général de Goyon accepter le commandement supérieur des troupes pontificales, mais le général y mettrait une condition qui peut rendre ce choix impossible. Il aurait demandé de n'être engagé que pour deux ans. Accepté; et d'être maintenu sur les cadres officiels comme aide de camp de l'empereur sans faire de service. Ce serait cette condition qui aurait semblé inadmissible. En effet, il pourrait paraître un peu singulier à Florence, que ce fut un aide de camp de l'empereur Napoléon qui commandât l'armée pontificale. »

La famille Baroche, si cruellement éprouvée par la mort de la jeune madame Goupil, est dans une tristesse cruelle. L'honorable ministre est assez sérieusement malade, et madame Baroche est gravement indisposée.

ITALIE.

La Gazette officielle de Florence a publié la situation des finances italiennes.

Il en résulte qu'au 1er janvier dernier, il y avait en caisse 187,075,786 fr. 56 c., y compris 19,690,000 fr. de monnaie de bronze.

Dans les diverses caisses de la dette publique, il y avait 23,300 fr. En tout 209,575,786 fr. 56 c.

Tous les membres du Zollverein, à l'exception du roi de Hanovre, du roi de Wurtemberg et du grand duc de Hesse Darmstadt, ont signé le traité de commerce avec l'Italie. On ne désespère pas tout à fait d'avoir raison, un jour de la résistance de Sa Majesté Hanovrienne, et on parait sûr de voir Sa Majesté Wurtembergeoise céder prochainement; quant à Son Altesse Hesso-Darmstadtoise ou Darmsto-Hessoise, péritent tous les Darmstadts plutôt qu'un principe! C'est l'unique réponse qu'elle daigne faire à tous ceux qui la pressent de suivre l'exemple donné à tous ses confrères de la confédération par le roi de Prusse, un monarque qui ne transige pas volontiers cependant sur les questions de droit divin.

Le Nassau vient de se montrer plus coulant que le Darmstadt; le souverain du premier de ces deux grands duchés a trouvé un moyen de concilier ce qu'il doit au grand principe de la légitimité et aux besoins industriels et commerciaux de ses sujets; il a chargé le roi de Prusse de ratifier en son nom le traité avec l'Italie; de cette façon son auguste signature n'est pas contaminée par le contact de la signature de Victor-Emmanuel: c'est ce qu'on peut appeler une reconnaissance par procuration.

PRUSSE.

L'émotion produite à Berlin par la doctrine que la Cour Suprême a adoptée au sujet des discours des députés, ne fait que s'accroître chaque jour. La presse aurait là un beau sujet de critique. Malheureusement, la situation que lui a faite M. de Bismarck ne rend pas la critique facile. Les journaux, tout en signalant la violation de la constitution, s'abstiennent d'appréciations trop étendues et se refusent à publier toutes les communications qu'ils reçoivent à ce sujet. C'est assez, cependant, pour montrer quel est le sentiment public, et on espère-que, sous la pression de cette opinion, la cour suprême sera amenée à modifier son arrêt.

La chambre des Députés se montre très résolue à soutenir la proposition de M. de Hoverbeck contre le vote de la cour suprême qui permet de poursuivre les députés pour les diffamations contenues dans leurs discours.

Le gouvernement entend soutenir, au contraire, qu'en vertu de l'art. 86 de la constitution, le pouvoir judiciaire est exercé, au nom du roi, par des tribunaux indépendants qui ne sont soumis à aucune autorité autre que celle des lois.

La lutte s'envenime de plus en plus entre le pouvoir parlementaire et le gouvernement.

BELGIQUE.

Le sénat belge, discutant la révision du code pénal, a entendu le ministre de la justice soutenir l'abolition de la peine de mort et montrer, par des statistiques, que la fréquence des exécutions a été sans influence sur le chiffre de la criminalité.

Le sénat, peu convaincu par cette démonstration, a maintenu la peine de mort par 33 voix contre 15.

Le procès verbal ne dit pas si M. le ministre de la justice en Belgique a proposé aussi l'abolition des assassins.

POLOGNE.

Des ecclésiastiques polonais qui résident à Rome, publient dans le Czas la protestation suivante:

« Les soussignés, chapelains polonais qui cherchent sous l'égide du saint-siège une protection contre les persécutions de la Russie, protestent devant Dieu, devant l'univers entier et devant leur patrie, en leur propre nom et au celui de leurs frères opprimés, contre le nouvel acte de violence accompli par le gouvernement russe sur l'Eglise polonaise, et déclarent non-seulement l'ukase de l'an 1865 touchant l'incarcération des biens ecclésiastiques comme nul et de nul effet, mais ils le considèrent comme une nouvelle agression de la Russie, qui tourne toute justice en dérision, et comme la preuve la plus frappante des passions oppressives de la Russie contre l'Eglise catholique, dans laquelle rien ne doit s'exécuter sans la volonté et l'assentiment du saint siège apostolique. »

Cette protestation n'est pas de nature à faciliter l'accommodement entre la Russie et le saint siège, pour lequel la Prusse s'est entremise.

Nous lisons dans l'International qu'on s'occupe beaucoup à Londres du budget de M. Gladstone, que l'on attend avec une grande curiosité. D'après ce qui a transpiré, le surplus ne sera pas, cette année, aussi grand qu'on l'avait espéré. L'Amirauté refuse de suivre l'exemple du ministère de la guerre et de faire des réductions dans les dépenses. Tous les lords de l'Amirauté ont déclaré qu'il était nécessaire de continuer les expériences, quelque coûteuses qu'elles fussent, relatives à la construction des frégates cuirassées. Elle a reconnu que les vaisseaux monstres, tels que le Warrior et le Black-Prince, ne seraient d'aucune utilité dans une guerre maritime, et elle réclame des fonds considérables pour la construction de bâtiments cuirassés légers, d'après le modèle américain. L'année dernière, le budget maritime a été diminué de 316,000 livres sterling; cette année, M. Gladstone déclare à ses amis qu'il ne pourra même pas faire une réduction analogue.

Une dépêche du Caire, du 5 février, annonce que la convention entre le vice-roi et la Compagnie de Suez vient d'être signée. Toutes les questions pendantes sont réglées à la satisfaction des deux parties. La sentence arbitrale rendue par l'Empereur Napoléon a été interprétée dans le sens le plus libéral. Le vice-roi a reçu les félicitations des représentants de la France et de l'Angleterre. S. A. Ismaïl-Pacha vient d'ordonner la construction d'un chemin de fer entre Ismailia et le Caire.

La reconnaissance du royaume d'Italie.—Tous les Etats du Zollverein, grands et petits ont adhéré,—moins quatre,—au traité de commerce conclu avec le cabinet de Florence et ont reconnu, par conséquent, Victor-Emmanuel comme roi d'Italie.

Les quatre Etats récalcitrants sont la Hesse-Darmstadt, la Saxe-Cobourg, Reuss branche aînée et Nassau, représentant dans la Confédération germanique une population totale de 1,516,000 habitants.

LÉGISLATURE.

SÉNAT, 5 mars.

M. Mohan présente un mémoire signé par 1500 artisans et journaliers qui demandent à la Législature d'abolir le système de neuf heures de travail par jour et de substituer un travail de 8 heures comme constituant la journée du travailleur qui se loue.

M. Mohan présente aussi une résolution de la Société Commerciale qui demande l'établissement d'une école polytechnique libre. Ces diverses affaires sont référées à un comité spécial de trois membres choisis par le président.

M. Palfrey demande la nomination d'un comité qui sera chargé de recevoir les papiers du dernier voyer général de l'Etat. MM. Palfrey et Burthe sont nommés membres de ce comité.

Plusieurs bills de secours sont référés au comité des réclamations.

M. Kenner présente un mémoire des armateurs, négociants et maîtres qui demandent que le droit de pilotage prélevé sur les navires soit réduit à ce qu'il était anciennement. Référé au comité du commerce.

M. Burthe au nom du comité judiciaire, fait un rapport défavorable sur un bill ayant pour but l'incorporation d'une compagnie qui se donne la mission de creuser le Passe à l'Outre.

M. Kenner, pour le comité de finance, fait un rapport favorable sur l'acte autorisant la cancellation des bons des collecteurs de taxes d'Etat qui ont réglé avec l'auditeur. Le bill est adopté et envoyé à la Chambre.

M. Duvigneaud fait un rapport favorable sur l'acte pour amender la loi relative à la collection des taxes de ville.

M. Manday présente un bill pour permettre aux administrateurs du Pénitencier d'employer les condamnés en dehors de l'établissement afin de pouvoir leur faire couper du bois et faire des briques pour l'usage du Pénitencier. Le bill est adopté et envoyé à la Chambre.

Le Sénat donne son concours au bill qui étend jusqu'au 30 mars le délai pour payer la taxe sur les ventes et recettes brutes.

Un acte autorisant le gouverneur à accepter le transfert du nouveau canal par acte notarié, est voté.

L'acte fixant les termes de la Cour Suprême [illegible] est adopté.

On reprend la discussion du bill de M. Duvigneaud, qui abolit les collecteurs de taxes d'Etat en cette ville et donne la collection de ces taxes au Trésorier d'Etat. M. Foute s'oppose au bill parce qu'il n'y voit aucune économie. M. Duvigneaud se proposant de faire une réponse étendue le sénat s'ajourne et la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La séance s'ouvre à midi sous la présidence intérimaire de l'honorable J. B. Elam.

Une résolution présentée par M. Hanlon offre l'usage de cette salle à la convention nationale démocratique convoquée pour mercredi prochain, 7 du courant. Adopté.

Sur motion de M. Snider la première résolution relative au tableau représentant Geo Washington est rescindée et une seconde résolution [illegible] le comité sur les dépenses casuelles [illegible] de la ressemblance du portrait et de [illegible] le prix auquel il pourrait être obtenu.

Sur motion de M. Gate, il est résolu que l'usage de la salle sera accordé aux dames de l'asile de l'Immaculée Conception pour y tenir une foire au profit de la dite institution après l'ajournement de la législature.

Plusieurs bills d'un intérêt local sont adoptés et plusieurs autres de même nature sont rejetés ou référés.

L'acte de M. Walker sur les timbres, comme taxe pour avoir un revenu, est mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Sur motion la Chambre s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Explosion de bouilloire à bord du Lockwood.

DESTRUCTION DE CE BATEAU SUR LE FLEUVE.

Tués, blessés et sauvés.

CAUSE DE L'EXPLOSION.

Incendie de coton à New York.

UN DEMI MILLION DE PERTE.

L'or à 132 7/8.

LE COTON A 44.

Validité de la parole du capitaine Semmes.

Sa mise en liberté probable.

Atonie commerciale au Nord.

Memphis 5—Le temps est clair et froid. Le fleuve a monté de six pouces pendant les dernières vingt-quatre heures. L'Arkansas a baissé de 4 pieds et demie jusqu'à Little Rock.

Les steamers dont les noms suivent ont passé descendant le fleuve: le Huntsville, le Tarascon, le R. M. Bishop, le Nawgatuck, le Magenta, le G. W. Graham, le J. D. McCune, le Marble City, le Commercial, le Calumet, le J. H. Groesbeck, le Darling, l'Adam Jacobs, le M. S. Mepha's.

Ont passé allant en haut le Vicksburg, l'Emerald. Les affaires sont mortes. Le coton est à 36 et 37 cents; mais 82 1/2; avoine 55 c.; farine $24; son 25 c.; beurre 35 c.; œufs 36 c., saindoux 20 à 21; porc $32; fromage 21 c.

Le vapeur R. J. Lockwood, capitaine Ben Howard, expédié de la Nlle-Orléans pour St. Louis, a perdu ses bouilloires par explosion hier soir au pied de l'île du président à 7 milles au dessous de cette ville, et en fort peu de temps a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison; 15 personnes environ ont péri. C'est tout ce qu'on a pu savoir, le régistre ayant été perdu. Il y avait, dit-on, 40 passagers à bord.

Le Lockwood avait tout récemment abandonné le service de la rivière Ouachita, pour se faire examiner et réparer à la Nlle-Orléans et il devait faire prochainement les courses de cette ville à St-Louis. Il se trouvait pas de fret à bord.

Le M. S. Mepham était heureusement tout près du Lockwood au moment où le sinistre a eu lieu et il a pu recueillir les survivants qui ont été subséquemment transférés sur le Victory et amenés en cette ville.

La liste suivante comprend les noms de ceux qui ont été dangereusement blessés: A. Mc Dougal, premier ingénieur de la Nouvelle Orléans, M. McLaughlin, forgeron, John Robinson, premier commis, de Jefferson City.

Voici les noms de ceux qui ont été légèrement blessés: Ed. Dedeit, de Caddo; G. B. Enoch, de Philadelphie; J. Miller, matelot du pont; K. Evans et John Miller, du Commerce; C. Smith, de Cincinnati; le capitaine D. Curry, de l'Illinois; J. Smith, employé du pont; J. McCoy, pilote. Parmi ceux dont on ne connaît pas le sort, se trouvent des employés du caissier, des hommes de l'équipage et des nègres. Ceux qui ont échappé à la catastrophe, sont: Timothy Lorman, de New York; Pat Morrissey, de St Louis; Williamson, de Louisville; James Grady, Nouvelle Orléans; Frank Brady, N. York; J. Mushen et W. Butcher, de Chicago; John Cummings, de St Louis; Chs Lederman, de la Nouvelle Orléans; A. Remis, St Louis, A. Rager, New York; Th Conway Sr, St Louis; P. Donnovan, et Wm Stanton, New York; Mme W. Myers, de Commerce, capitaine Willard, John Sprague, St Louis; E. Converse, New York; Sebastian Schultz, de la Nouvelle Orléans; Mike Higgins, C. S. Carley, 2d commis, de la Nouvelle Orléans, Mme Mc Laughlin et Ch Gedee, pilote, Nouvelle Orléans.

Le capitaine Howard a agi noblement au risque de sa propre vie pour sauver les autres.

L'explosion est arrivée vers 9 heures et les flammes ont été vues à des milles de distance. A Helena, on avait remarqué que les bouilloires perdaient de l'eau, bien qu'elles eussent été réparées à la Nlle-Orléans. Le capitaine Howard voulait s'y arrêter pour faire opérer des réparations, mais l'ingénieur pensa qu'il valait mieux se rendre à Memphis. C'est pourquoi le bateau n'était mu que par un faible jeu de vapeur et il allait très lentement lorsque l'accident est arrivé.

L'élection pour les officiers de comté s'est passée tranquillement. Soffrone a été élu juge de comté, Loazne, greffier de comté et Winters shérif.

Vicksburg, 3—Le vapeur St Cloud a passé à 10 A M allant en bas: le Ed. Walsh à 5 P M et le Ida Handy à 1 P M.

Le fleuve a monté de 18 pouces dans les dernières 24 heures.

Louisville, 5—Steward Munistom et E. H. Johnson deux des cinq individus qui ont volé le messager de l'Express des Etats Unis il y a quinze jours, ont été arrêtés et on a retrouvé la moitié environ de l'argent qu'ils avaient pris.

Il y a eu samedi soir un grand et enthousiaste meeting de Féniens. On a collecté beaucoup d'argent et d'armes et 50 hommes ont été enrôlés.

Wheeling, Va, 5—Alex. Campbell, fondateur de la dénomination chrétienne, est mort à Bethany dimanche soir.

New-York—2,000 balles de coton ont été brûlées dans l'incendie de ce matin: la perte est de $500,000. On met cet accident sur le compte d'un incendiaire.

Une dépêche de Washington dit que le commissaire du bureau du revenu de l'intérieur a recommandé une réduction de la taxe sur le whiskey de deux piastres à une piastre par gallon. Il compte que la réduction du droit vaudra un revenu de 55 millions.

Cincinnati, 5—Farine inactive et nominale; maïs 52 c.; porc $28; épaules 11 1/4; côtés 13 1/2; jambons 16 1/2; saindoux 18 c.

New York, 5—Une dépêche, de Washington au Commercial dit qu'un autre effort sera fait en faveur d'un emprunt. Les amis de McCulloch disent que le délai à passer le bill a favorisé la tendance qu'avait l'or à baisser et la tendance à la hausse de la circulation.

New-York, 5—Le coton a fermé lourdement à 44 c—Farine plus active et sans changement—Café languissant; sucre calme; sucre de la Havane 12 c—Mélasse calme—Porc fr 28—Cochons fr 12 75.—Argent plus facile à 7 0/0—Sterling inactif à 108. L'or a fermé à 132 7/8. Les fonds du gouvernement sont fermes.

Une autre dépêche du Commercial dit que le général Joe Johnston est à Washington pour déposer devant le comité de reconstruction.

Washington, 5—La parole du capitaine R. Semmes a été déclarée valide par de hautes autorités judiciaires; ainsi très probablement il ne sera pas jugé.

On accorde généralement ici que l'amendement de Blaine à la Constitution sera rejeté au Sénat.

New York, 5—Le commerce de quincaillerie est le seul où l'on remarque un peu d'activité. Il y a ici beaucoup d'acheteurs de l'Ouest et du Sud.

St-Louis, 5—Le coton a baissé à 38 c; farine, lourde à $7 50; extra à $9 10; maïs de 56 à 62; avoine 46; porc lourd à $28; bacon languissant à 14; côtés 18 cts; saindoux 17 3/4.

Washington 5—Sénat—La résolution de M. Morgan pour demander au Président des informations sur le prétendu enlèvement de nègres sur les côtes et sur leur vente comme esclaves, a été adoptée.

La résolution de M. Wilson concernant la représentation congressionnelle des Etats récemment en rebellion, a été référée au comité de reconstruction.

Les délibérations de la Chambre n'ont eu aucune importance.

[Autres dépêches.]

New York, 5 mars—Le vapeur "Costa Rica", parti d'Aspinwall le 23, rapporte que l'Equateur s'est joint au Chili et au Pérou, avec la perspective que d'autres républiques suivront cet exemple.

La frégate péruvienne "Amazonian" et le bâtiment blindé "Léon" se sont jetés sur la côte et sont totalement perdus.

Le vapeur américain "Uncle Sam" a été saisi à Panama, sous la suspicion de charger des approvisionnements pour l'escadre espagnole.

La flotte espagnole est restée à Valparaiso, excepté deux vapeurs qui étaient à la recherche de l'escadre alliée.

Le blocus de Caldera a été levé.

Un combat sérieux a eu lieu aux îles Chincha entre les Coolies et leurs économes; nombre de perturbateurs ont été tués.

Washington, 5 mars.—La recommandation du commissaire du revenu de l'intérieur pour réduire la taxe du Whisky ne sera probablement adoptée.

New-York, 5—La frégate espagnole "Carmen" est allée à Panama.

Les prévenus de vol au préjudice du payeur Rittenhouse ont été convaincus à Panama.

Le département du Trésor a reçu de Charleston de nouveaux billets contrefaits de $50 avec [illegible].

Un feu qui a éclaté ce matin a détruit l'entrepôt de coton de E. C. Johnson qui s'étend de la rue du Port à la rue du Herald. La perte sera probablement de $300,000.

De grandes quantités de marchandises ont passé par contrebande, du Canada dans le "Montana."

Le Président a nommé S. C. Coggshall ministre des Etats-Unis près de la république de l'Equateur.

New-York 5—Le coton est lourd et l'or est à 132 1/2.

Richmond, 5—La législature s'est ajournée sine die.

Le lieutenant-gouverneur Cooper, dans son discours de clôture, a dit que les Virginiens étaient maintenant plus loyaux que les citoyens des autres parties de la république.

New-York, 5—Un immense meeting fénien a été tenu dans les bois de Jones; cent mille personnes y assistaient.

Il a été harangué par plusieurs orateurs, qui tous ont demandé des contributions pour le trésor fénien.

L'enthousiasme n'avait pas de borne et le meeting s'est ajourné sans aucun désordre sérieux.

O'Mahoney était parmi les orateurs. Il a dit qu'une armée serait débarquée en Irlande d'ici à six semaines.

L'archevêque McCloskey avait rédigé contre ce meeting une protestation qui devait être lue préalablement dans toutes les églises catholiques.

CONVENTION DEMOCRATIQUE NATIONALE.

Nominations de Délégués.

Le 6me District représentatif a nommé pour Délégués à la Convention Démocratique Nationale, MM. Louis Prados et John Dolhonde.

Le 7me District représentatif a nommé MM. E. Bermudez, J. Lacoste et Wm. T. Farragut.

Papiers et Parfumeries.—M. Francis Bouvain, rue Bourbon, No 62, vient de recevoir directement de Liverpool, par le Brazilian, le plus bel assortiment de papiers qu'on ait peut être jamais mis en vente en ce pays. Cet assortiment comprend toutes sortes de papiers imaginables et nous ne pouvons mieux faire pour en donner une idée que de renvoyer le lecteur à l'annonce même que M. Bouvain publie aujourd'hui dans l'Abeille.

Par le même navire, la même maison a reçu un lot considérable des meilleurs articles de parfumerie de la Société Hygiénique de Paris. Ces articles étant importés ici sans avoir donné lieu à aucuns frais de commission, sont offerts au public connaisseur à des prix extraordinairement modérés. Les personnes qui voudront essayer de ces parfumeries seront bien vite convaincues que le bon marché d'autrefois est revenu à la Plume de Bronze et que la qualité des articles n'en souffre pas.

On lit dans une feuille parisienne:

Avant hier on célébrait, à l'église St Pierre le mariage d'un brave ouvrier terrassier avec la fille de son patron.

Hier matin, le jeune marié, sentant sa couche vide, appela sa compagne et lui demanda pourquoi elle se levait si tôt.

—Comment, si tôt! il est dix heures et demie.

—C'est impossible, il ne fait pas encore jour. Le malheureux était devenu aveugle pendant la nuit.

Nous n'essayerons pas de dépeindre le désespoir des deux jeunes époux.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 5 mars 1866.

Coton.—Le marché a été virtuellement calme aujourd'hui, les acheteurs ayant réclamé une baisse de prix proportionnée jusqu'à un certain point à la dépréciation des taux de change étranger, et les facteurs ayant refusé de faire les concessions demandées. Les seules ventes qui soient venues à notre connaissance ont embrassé 550 balles, y compris 300 balles, prises par un courtier moyennant une baisse de 1 et par livre des cotes antérieures, lesquelles étaient 38 à 40 cts pour l'ordinary, 41 à 42 cts pour le good ordinary, 43 à 44 pour le low middling et 46 à pour le middling. Les affaires ayant été trop limitées pour servir de base à des cotes, nous nous abstenons d'en donner. En outre de la baisse dans le change étranger, le peu d'extension des arrivages a aussi ajouté à la dépression du marché.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865,....balles		83239
Reçu aujourd'hui	7946	
Reçu précédemment	556507	563747
Total		616986
Expédié aujourd'hui	2921	
Expédié précédemment	455533	458454
Stock en main et à bord de navires non expédiés		158532

Sucre et mélasse.—Seulement 11 boucauts de sucre, 26 barils et 48 demi barils de mélasse ont été reçus depuis samedi. Le marché est encore calme. Les approvisionnements de ces deux produits de provenance louisianaise sont peu de chose et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 11 boucauts de sucre fully fair à prime à 12 5/8 cts la livre et 55 barils de mélasse à 35 cts le gallon, pour cuite de la vieille récolte et 85 cts pour celle de la nouvelle. Le sucre et la mélasse de Cuba abondent sur le marché mais ces deux articles n'éprouvent pas de demandes.

Son—Les arrivages de son deviennent plus fréquents et les prix ont fléchi d'environ 10 cts les cent livres. Ventes à $1 80, et $1 85 le boisseau.

Foin—Approvisionnement plus fort et baisse de $2 50 le tonneau.

Porc—Approvisionnements ronds mais peu de demandes. 400 barils de mess vendus à $30 50 le baril. Ventes en détail à $31 le baril.

Saindoux—Le marché est calme mais ferme. Les lots ronds de prime en tierçons sont tenus à 22 cts la livre. Un lot de 50 tierçons vendu à 19 1/2 cts la livre. Ventes de prime en tierçons à 20 1/4 cts, et en barillets 23 cts la livre.

Viandes salées—Vente de 20 btes d'épaules à 13 1/4 cts et de 65 tierçons à 13 1/2 à 13 3/4 et cts et en grande partie à 13 1/2 cts la livre.

Bacon—Forts approvisionnements et bonne demande pour le détail. 26 barriques de plats côtés désossés vendues à des conditions privées et 15 barriques d'épaules à 15 1/2 cts la livre; le épaules se vendent en détail à 15 1/2 à 16 cts, les plats côtés à 19 cts, les plats côtés désossés à 20 cts, les jambons sucre au sucre 25 à 26 cts et le jambon au naturel 23 à 23 cts la livre.

Chandelles—Sont calmes et se vendent en petits lots à 20 cts la livre de short weight et 24 cts les full weight.

Whisky—Le marché au whisky est calme et il ne se fait que des ventes bornées et en détail à $2 20 à $2 31 le gallon de rectifié.

Huile de charbon—Se vend en détail à 80 cts et en cans $1 le gallon.

Beurre et fromage—Le beurre de choix est rare et en bonne demande mais le commun est négligé. L'approvisionnement de fromage est faible et l'article est en demande. Le beurre du Nord se vend 45 à 52 cts, celui de l'Ouest 30 à 40 cts, fromage du Nord et de l'Ouest 23 à 24 cts, Dairy anglais 25 à 26 cts.

Divers—Les pommes de terre se vendent $4 50, les oignons $2 à $3, les pommes $7 à $10 le baril, les poules $9 la douzaine, les oies $14 et les dindes $36 la douzaine.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 4 mars.

Arrivés hier—118 bœufs de l'Ouest, 176 bœufs du Texas et 10 veaux.

Vendus—128 bœufs de l'Ouest, 136 bœufs du Texas, 128 cochons, 383 moutons, veaux et 4 vaches à lait.

A vendre—455 bœufs de l'Ouest, 362 bœufs du Texas, 326 cochons, 1,718 moutons, 122 veaux et 44 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net.	—	15 à — 16
do do 1re qualité, par liv. net	—	— à — —
do do 2me qualité, par liv. net	—	— à — —
Bœufs du Texas, de choix, par tête	50	— à — 70
do do 1re qualité, par tête	35	— à 38 —
do do 2me qualité, par tête	25	00 à 20 00
do do 3me qualité, par tête	16	00 à 20 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	12 à — 00
do du pays, do	—	7 à — 00
Moutons, de choix, par tête	10	00 à 12 00
do 2e lots, par tête	7	00 à 11 00
Veaux, par tête	8	00 à 15 00
Vaches à lait, de choix, par tête	50	00 à 12 00
do de lait, par tête	30	00 à 12 00
do d'un an, par tête	16	00 à 14 00

Décédée, hier, 5 mars, à 11 heures du matin, à l'âge de dix-neuf ans, trois mois et cinq jours, MARY SIDNEY WHITE, fille de feu gouverneur E. D. White. Ses restes seront transportés à Thibodeaux, pour y être inhumés, mercredi matin. Le convoi partira de la résidence de son beau-père, A. Brousseau, rue de l'Esplanade No 74, à 8 heures et demie, pour le dépôt du chemin de fer des Opélousas, par le ferry de la rue du Canal. Les amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

ATTENTION.

☞ Propriétés améliorées et vagues de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1—Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, l'un desquels forme l'angle des rues Apollo et Quatrième.

2—Deux terrains améliorés de valeur faisant face aux rues Gravier, de la Commune et Tonti, Premier District.

3—Un terrain amélioré de valeur faisant face à la rue Joséphine, entre l'Avenue Fulton et la rue Allen, faubourg Lafayette.

4—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Perdido, entre Johnson et Galvez, Premier District.

5—Un terrain amélioré situé rue Joséphine, entre l'Avenue Fulton et la rue Allen, au faubourg Lafayette.

Voir aux annonces.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui doivent avoir lieu aujourd'hui, à onze heures du matin, par Bernard Turpin, encanteur, [illegible] vins de Bordeaux en barriques et en caisses, en déchargement du navire Michael, de Bordeaux—Aussi, à la même heure et au même lieu: vin de Bergeaux, eau de fleur d'oranger, sardines, &c., en débarquement du navire Etoile de la Mer, de Marseille. Voir aux annonces.

☞ Les acheteurs de la ville et ceux de la campagne, se souviendront que MM. Vincent & Co font une grande vente de marchandises sèches et de modes, ce matin, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No [illegible] de la rue de Chartres.

Messieurs les Éditeurs de l'Abeille,

Veuillez nous permettre de déclarer dans vos colonnes, que c'est sans notre autorisation qu'on a fait figurer nos noms dans la liste des personnes qui ont offert un bénéfice, à Mlle Louise Whipley et à M. A. M. Hermandez.

Comme nous sommes tout à fait étrangers à cette manifestation, nous désirons que chacun le sache.

Avec respect,

CHS CURIEN.
A. GUIBET.
A. DUMÉGE.

5mars—1f

AVIS.

Un JEUNE HOMME né au Sud désire loger une [illegible] famille française, dans le [illegible]. Il prendrait [illegible]. S'adresser à W. [illegible], boîte [illegible], au Bureau de Poste. 6 mars—1

Bureau de Poste de la Nlle-Orléans,
5 mars 1866.

AVIS est donné que jusqu'à ce qu'il y ait des convois quotidiens sur le grand chemin de fer de Jackson et du Nord, les malles pour le Nord, l'Est et l'Ouest seront expédiées tous les jours, par la voie de Mobile. Il sera donné avis de tout changement dans cet arrangement.

S. W. TALIAFERO, Maître de Poste.

6 mars—1 sem

IMPORTATION DIRECTE
PAR STEAMERS
DE LIVERPOOL A LA NOUVELLE ORLÉANS.

Reçu par Steamers CAROLINA, BRAZILIAN et FLORIDA:

300 rames papier à lettre français blanc, azuré, quadrillé, commercial, bâtonné, rayé, pelure et demi pelure.

50 rames papier pour deuil et demi deuil (article nouveau en cette ville.)

600,000 enveloppes françaises tous genres et qualités.
50 grosses crayons Faber, Nos 1, 2, 3 et 4,
25 do do portefeuille,
10 do do d'ardoise taillés,
2 do do mines, couleurs assorties,
100 feuilles parchemin velin, première qualité.
20 rouleaux papier d'architecture.

Un assortiment complet de boites de couleurs fines et de cassettes d'instruments de mathématiques,

10 doux cartes françaises, jeux entiers, coins dorés et de première qualité,

20 doux porte-feuilles français, tels que: carnets, bourses, serviettes, etc,

2 rames papier pastel,

1,150 grosses plumes françaises de 25 cents à $3 la grosse, comprenant les Nos les plus connus, tels que: plumes de ronde, plumes tête de mort, plumes correspondance, etc. etc.

200 grosses porte-plumes assortis de 75 cents à $2 50 la grosse,

à la "PLUME DE BRONZE," 60 rue Bourbon.

6 mars—6

EN DÉBARQUEMENT DU BRAZILIAN, DE LIVERPOOL:

UNE FACTURE ASSORTIE
des meilleurs articles de
PARFUMERIE
DE LA
SOCIETE HYGIENIQUE
(DE PARIS)

50 douzaines	HUILE PHILOCOME,	
30	do	POMMADE do
35	do	VINAIGRE de toilette,
25	do	EAU DE COLOGNE,
25	do	EXTRAITS D'ODEURS,
100	do	POUDRE DE RIZ, ass.,
12	do	COSMETIQUES extra-fins,
10	do	BANDOLINE,
25	do	SAVONS PONCE,
300	do	do assortis d'odeurs et de qualités, &c., &c.

Ces articles étant importés directement de la maison COTTAN & CIE et n'ayant été sujets à aucun frais de commissionnaire, sont offerts aux connaisseurs à des prix exceptionnellement modérés.

FRANCIS BOUVAIN,
60, Rue Bourbon,
6mars—6 à la PLUME DE BRONZE.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La R∴ L∴ la Liberté No 19 au [illegible] de la Louisiane, procédera CE SOIR, à 7 heures et demie précises, à la tenue de tenue ordinaire, et à l'élection des représentants aux Sup∴ Cons∴

Les membres de l'Atel∴ devront être ponctuels.

Par ordre du Vén∴ M∴ EUGÈNE ANTOINE, Secr.

6 mars—1

Germania Insurance Company
de la Nouvelle-Orléans.

A UNE ELECTION des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 3 courant, les Messieurs suivants ont été élus Directeurs:

J. H. Eimer,	H. W. Schwartz
W. B. Schmidt,	Louis Schwarz,
F. A. Luing,	G. L. L. Maier,
O. H. Kaletsondo,	L. F. Berg,
A. Bruhn,	Aug. Kessig,
H. Zuberbier,	Chas. Rensha,
Thos. Schorr	Ed. Cleren
H. F. Klumpp	F. Wilsia,
Geo. Marx,	F. Richert,
H. Blass	Chas. Leffler,
C. T. Forster,	D. Michel,
F. Frob,	J. Herner

Et à une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. D. MICHEL a été élu Président, C. T. FORSTER, Vice Président, et E. MAIER, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1866.

6mars—6 EMILE MAIER, secrétaire

AVIS.

☞ Le brick norvégien GARIBALDI, capitaine W. A. Thoresen, venant de Bordeaux, est en déchargement.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus, seront envoyées, dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.

Nelle Orléans, le 5 mars 1866. C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale.
6 mars—3

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du brick norvégien GARIBALDI, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

Nelle Orléans, le 5 mars 1866. C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale.
6 mars—3

EN débarquement du brick GARIBALDI venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

1750 caisses huile d'olive J. Plagnol, vert fine
100 do champagne Duc de Montebello
10 do cire à cacheter,
100 do vermouth Noilly Pratt & Co
450 do vin fins, Haut Brion, Château Dillars, Château Terref et de la maison Bergourd Frères,
200 barriques vin rouge, Claires,
900 caisses vin blanc et rouge.
20 quarts Coeq Père & Fils 1862,
10 huitièmes do do
25 caisses do do
25 do Achille Petit 1816

C. CAVAROC & CO.,
6 mars—6 116, rue Royale.

En gros et en détail.
217,500 CIGARES DE LA HAVANE.
IMPORTÉS RECEMMENT.

COMPRENANT les marques et les classes les plus recherchées, telles que Regalia del Rey, la Corona, Partagas, Londres, Breves, Cilindrados et Figaro Londres, Upmann Londres, Cabarga, Brenan et Intimidad Londres, Medias Regalias, Walter Scott, Meridiana, Sultan, &c., &c.

Egalement—Un grand stock de cigarettes de la Havane, des marques Henrudas, Figaro, Cabañas, Meridiana, Comercio, Siesta, &c., &c. 300 livres de tabac à fumer de la Havane, première qualité.

A vendre, à des prix modérés, par

FERNANDEZ & VILLA
6mars—1m 3 ps Au coin des rues Douane et Royale.

PERDUS OU VOLÉS,

DEUX BONS émis par le Board de commissaires des levées pour le District des levées des paroisses Carroll et Madison, dans cet Etat, lesquels bons sont marqués A et portent, respectivement, les Nos 2/7 et 214, sont datés de Lake Providence, 1er avril 1860, sont payables au porteur, à dix ans de date, au local de la Banque des Citoyens de la Louisiane, chacun pour la somme de mille piastres, avec quatorze coupons d'intérêt de quarante piastres chacun attachés à chaque bon et payables le 1er avril et le 1er octobre de chaque année successive. Avis est donné qu'il a été dûment donné avis de ces faits au dit Board de commissaires des levées et qu'il sera fait une demande d'émission de duplicatas pour remplacer les bons perdus.

ABAT ET GENERES.
Nlle-Orléans, 5 mars 1866. 6mars—1m—4t

AVIS. ON DEMANDE, dans un des principaux pensionnats de la ville, une dame respectable, catholique, et parlant le français, pour s'occuper principalement de la surveillance des élèves. Les meilleures recommandations sont requises. S'adresser au No 212 rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.
6mars—3

MARRONS! MARRONS!

VENANT d'être reçus par les steamers Gambia et Florida, de Liverpool,
100 barils marrons,
en parfait ordre, à vendre à bas prix par
J. DUNTZE,
6 mars—1 sem 45 rue Royale.

On demande de suite

DEUX BLANCHISSEUSES de fin. S'adresser chez Mme NAUDIN, Rue des Remparts, 222.
6 mars—6f

HOTEL PRADAT
A VENDRE OU A LOUER.

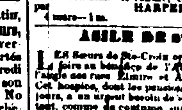

Le vaste et magnifique HOTEL, situé à Biloxi, Miss., connu sous le nom d'HOTEL PRADAT,

S'adresser à

EUG. C. PRADAT, No 105, rue Poydras,
ou à JNO. B. PRADAT, No 360, rue Dryades.
6mars—1m

Graines de Coton. Graines de Coton.

2500 Boisseaux de "PROLIFIC" de Dean, choisis dans la première cueillette de la récolte de 1865, expressément pour plant, par J. W. Dougherty, près Baton-Rouge. Ces graines sont garanties fraîches et en bon état. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par HARPER, WALKER & Co, Rue Carondelet, No 81.
4 mars—1 m.

ASILE DE STE-CROIX,

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une foire au bénéfice de l'Asile des Orphelines, situé à l'angle des rues Elmire et Amour, Troisième District. Cet hospice, dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un urgent besoin de secours. Les Sœurs comptent, comme de coutume, sur la générosité du public et sur le charitable concours des dames de la Nouvelle-Orléans. Elles recevront avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien leur adresser. L'époque de l'ouverture de la foire sera indiquée plus tard. 27fév

A LA VILLE DE PARIS.

AU 1er septembre prochain le nouveau magasin de modes et de nouveautés la VILLE DE PARIS, succursale de la maison D. H. Holmes, sera transféré de son local provisoire, rue de Chartres No 52, ancienne maison Froidevaux, dans sa bâtisse en construction rue Bourbon, entre Canal et Douane.

Des dames pour le magasin et des ouvrières pour les ateliers de modes, de robes et de confections, peuvent s'assurer de l'occupation à partir du 1er septembre en s'adressant rue de Chartres.

6mars—1m V. FROIDEVAUX, Gérant.

Divers! Divers!

5 Surons INDIGO de Guatemala,
6 barils MIEL de Cuba,
200 caisses VIN du Rhin, Rudesheimer, Geisenheimer et Hochheimer,
100 barils SUCRE blanc en morceaux et en poudre,
75 quarts et huitièmes VIN de sherry Lacave et Echecopar,
25 quarts et huitièmes VIN de Porto doux, Lacave et Echecopar,
400 caisses SAVON de Marseille,
125 barriques VIN de Bergeaux,
100 caisses FRUITS à l'eau-de-vie,
125 do SARDINES en 1/4 et 1/2 boîtes,
20 do PRUNES en jarres,
100 quarts VIN de Porto doux "Valette"
20 caisses EAU-DE-VIE Eyquem,
100 do VERMOUTH Noilly Pratt & Co,
50 do ABSINTHE, do do

A vendre à l'amiable par
BERNARD TURPIN,
4mars—6f No 27, Rue Vieille Levée.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue lui permet même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège d'un mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle-Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion; tous les moyens d'accorder à dire que Mme La Blanche est la [illegible] qui ait jamais existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français. [illegible]. Le cabinet de Mme La Blanche est situé dans la rue Bienville, au No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets de la rue du Canal.

LE PLANETARIC DE PERSE,
qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, [illegible].

Candidatures pour la Mairie.

POUR LA PLACE DE MAIRE.—M. WM. L. ROBINSON est candidat pour la place de maire, aux prochaines élections, et sollicite le suffrage du peuple.
6 mars—1 sem

W. H. BELL est candidat pour la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans. Il sera soutenu par les ouvriers et les contribuables. 5 mars—3 f

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer que J. O. NIXON sera soutenu pour la place de Maire, devant la Convention du parti Démocrate National, par
1er mars—1 sem. SES NOMBREUX AMIS.

Les amis de JOHN T. MONROE présentent le nom de cet honorable citoyen comme candidat pour la place de Maire, aux prochaines élections municipales.
2 mars—jusqu'à l'élec.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille.
Veuillez annoncer le major DOUGLAS WEST comme candidat pour la place de Trésorier de la ville.
6f De nombreux amis.

EMILE WILTZ est candidat à la place de recorder du Deuxième District. L'élection aura lieu le second lundi de mars. 6mars 6f

Club National Démocrate du 6me Ward.

LES membres de ce Club sont prévenus que le scrutin pour l'élection de deux délégués à la convention nationale démocratique, sera ouvert, CE SOIR, de 6 à 8 heures, au coin des rues Royale et Ursulines.
5 mars—1f ANTHONY SAMBOLA, Président.

ABSINTHE ET KIRCH.

A vendre en débarquement du steamship Florida, arrivé de Liverpool—
100 caisses absinthe véritable, marque Ed. Pernod.
20 " kirch " "
5mars—3f par J. N. CURIEN, No 20, rue Toulouse

Marrons! Marrons! &c.

50 barils MARRONS de Savoie premier choix,
100 balles AMANDES coque tendre,
100 sacs NOIX de Grenoble, reçues directement d'Italie et à vendre par ANT. LANATA,
5mars—6f 9 et 11 rue Jefferson.

A vendre ou à louer,

CE magnifique établissement, connu sous le nom de FONDERIE DE HOLMES, situé près du Nouveau Canal, 1er District, composé de 11 lots de terre, dans l'îlet renfermé par les rues Benton, Calliope, Liberté et Euphrosine.
S'adresser à F. E. WILTZ,
5 mars—6f No 60 Passage de la Bourse.

Banque Nationale Germania.

Des listes de souscription à cette banque sont maintenant ouvertes. Les personnes qui désirent prendre des actions peuvent s'adresser aux bureaux des soussignés:

C. T. Baddecke, rue du Camp, No 36.
J. H. Eimer & Co, rue Carondelet No 17.
Schneider & Zuberbier, rue Tchoupitoulas.
Schmidt & Ziegler, coin Nlle-Levée et Gravier.
Fred. Dolhonde, coin Lafayette et Commerce.
5mars—1f.

GRANDE RÉDUCTION.

Marchandises sèches offertes

MARCHANDISES SECHES
A PRIX REDUITS,
PAR
C. A. BARRIERE & BRO.,
EN LIQUIDATION,
135..........rue du Canal..........135

A partir du 5 courant, nous offrons tout notre stock de marchandises à des prix au-dessous des cours.

Tout ce qui ne sera pas vendu le 1er d'avril, sera vendu à l'encan. Notre maison devant être dissoute définitivement. Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, et tous ceux qui ont besoin de marchandises de venir examiner notre assortiment, qui est immense et se compose entièrement de marchandises récemment importées par nous-mêmes.

6mars—2f C. A. BARRIERE & BRO.

Habillements! Habillements!!
MALARD & TOOKER,
10.....RUE DE CHARTRES.....10

Nous avons actuellement en magasin un stock frais de HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, que nous offrons de vendre aux marchands de la campagne, aux planteurs, etc.

Un bel assortiment d'HABILLEMENTS [illegible] pour [illegible].

PANTALONS ET SACS [illegible] en toile,
SACS alpaga et de différentes qualités,
PANTALONS [illegible] cotonnade pour habitations,
HABILLEMENTS [illegible] à bas prix pour habitations,
CHEMISES [illegible],
Un assortiment complet de LINGERIE.
Les [illegible] trouveront leur intérêt à s'adresser à nous.
4 mars—1m

DEBALLAGE. DEBALLAGE.

Deux-Cent-Cinquante (250) Caisses
MARCHANDISES SECHES
POUR LE PRINTEMPS,

Comprenant un assortiment choisi pour le marché de la ville et de la campagne, pour être vendu

Au plus bas prix du Marché.

AUSSI CENT (100) CARTONS RUBANS ASSORTIS.

C. JAUBERT & CO.
6mars—1m No 2 rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHÉ.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL,
RUE DU CANAL, No 160,
En face de l'Eglise, coin Baronne.

JE viens de recevoir un très grand stock de marchandises sèches de printemps et d'été, de toutes espèces et des derniers genres, je les vendrai aux plus bas prix du marché.

Etoffes riches de lainage et soie, [illegible] robes, soie et [illegible], organdis de couleur, [illegible], [illegible].

Articles en toile, [illegible], toiles à [illegible] et de France, toiles à [illegible] et [illegible], toiles de lin [illegible], serviettes, toiles imprimées, [illegible].

Articles de blanc: véritables mousselines suisses 4/4, 5/4, 6/4, 8/4, 9/4, unies, mouchetées, à raies, brodées et à carreaux; [illegible], à raies et à carreaux; piqué en couleur et blanc, unis, à raies et à carreaux; [illegible], [illegible], toile, étoffes pour robes, [illegible], [illegible], drap d'été, [illegible].

500 châles cachemire et mérinos noir, à très bon marché; châles grenadine et barège.

500 basques soie noire, derniers genres de Paris, à bas prix.

200 douzaines corsets français,
1000 points de dentelles,
Broderies, mitaines, parasols, éventails,
Dentelle noire 4/4, 6/4 et 8/4 pour châles,
1000 douzaines mouchoirs toile, de $1 20 la douzaine, à $20 pièce,

Coton Cluny à drape	$1 00,	valant	$2 50
Toile d'Irlande do	50	do	75
Linons fil do	40	do	65
Soieries de printemps à	1 00 et $1 00	do	2 25

Bon coton blanc à 7 et 15,
Coton Lonsdale à 40,
300 manteaux casimir de printemps, à $5, valant $15 00,
5 caisses jaconats français, bon teint, à 40 c., valant 55.

—Légers manteaux—

Etoffes à robes, à 25 cents,
Véritables mousselines [illegible] unies et [illegible], à des [illegible], à 20 et 30 cents, valant 40 à la yarde.

Je suis prêt à offrir un stock qui ne perdra pas à être comparé à aucun autre sur le marché sous le rapport des prix et des genres et je m'engage à vendre les articles aussi bas que qui que ce soit. Les acheteurs au comptant sont invités à venir s'en assurer avant de faire leurs achats ailleurs.

M. REIMAN,
4 mars— Rue du Canal, No 160

Département des Travaux Hydrauliques,
Banque du Commerce de la Nlle Orléans,
3 février 1866.

UNE élection de six Directeurs de cette compagnie, pour un an, à partir du 1er lundi de mars prochain, aura lieu aux bureaux No [illegible] rue Dryades, le lundi, 5 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

R. E. PERCY, Secrétaire.
3 fév—au 6 mars

GRAND MAGASIN
DE VENTE DE CADEAUX
ET
LIVRES CONVENABLES
POUR CADEAUX.
N. W. MANNING & CO.,

Au coin des rues Royale et Conti,
NOUVELLE-ORLEANS.

$25,000 de montres, bijoux, argenterie plaquée, plumes en or, albums photographiques, portefeuilles, porte-monnaie de Dames et de Messieurs, couteaux de poche et canifs, livres, bibles de familles et autres bibles, gravures, photographies, lithographies et différents autres objets—le tout à VENDRE A $1, d'après ce

Mode de vente.

Des photographies des principaux généraux et d'autres personnages distingués et une annonce indiquant un des articles de magasin ainsi que son prix sont mises dans des enveloppes cachetées et bien mêlées, une de ces enveloppes sera vendue 25 cents. (On envoie, par la poste, à une adresse quelconque), on en vendra 5 pour une piastre, 12 pour deux piastres, 25 pour quatre piastres, 50 pour cinq piastres, cent pour quinze piastres.

En recevant la photographie, vous verrez ce que vous pouvez avoir et vous vous déciderez de votre gré, si vous devez ou ne devez pas prendre l'objet. Adressez-vous à

N. W. MANNING & CO,
Bureau de Poste, Boîte 2121.
Nlle Orléans, Lne [illegible] en au magasin.

Nous donnerons un objet avec chaque livre ou album vendu au détail. Nous vendrons au détail, comme d'habitude, un article quelconque de notre magasin, à AUSSI BON MARCHÉ, SINON A MEILLEUR MARCHÉ qu'aucun autre magasin de la ville. Nous invitons le public à venir examiner notre stock. 24fév—1m

AVIS.

AVIS est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats suivants qui ont été perdus ou égarés:

Le certificat No 32 pour 136 actions du Polk County Copper Company, sur lesquelles $100 par action ont été payées. Les dites actions ont été émises en faveur de George W. Parker. Le certificat No 81 de la "Variété Association," sur lequel $500 ont été payées. Le dit certificat a été émis en faveur de George W. Parker.

L. F. GENERES.
Administrateur de la succession de Geo. W. Parker.
27fév—4 12 j—1m

PERDU

UN certificat pour 25 actions du fond capital de la Banque de la Louisiane, transférées par Samuel Smith & Co à G. Renken, le 2 février 1857. On ne se rappelle pas le numéro. Demande pour livraison d'un double du certificat a été adressée au gré du droit.

FRED. MYSING,
Curateur de la succession G. Renken.
25 fév—3f en 15 j

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transféré son bureau du No 25 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier, entre la rue des Magasins et la rue du Camp.

Manufacture de Parfumerie
A LA CORBEILLE DE FLEURS,
54, RUE DE CHARTRES.

MM. FONTAINE & BOUVIER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de parfumerie au No 54, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent en vente des parfumeries des premières maisons de Paris et de Londres, telles que:

Lubin, Pinaud, Violet, Société Hygiénique, L'Advocat, Monpelas, Guerlain, Coudray, &c., &c.

Toutes ces parfumeries, fraîchement déballées, sont offertes au public à des prix incroyables de bon marché.

Toutes ces marchandises sont de première qualité telles que:

EAU DE COLOGNE,
EAU DE VIE LAVANDE,
VINAIGRE DE TOILETTE,
EXTRAITS d'odeur pour le mouchoir.
SAVONS et COMESTIQUES,
HUILE et POMMADE pour les cheveux.

PEIGNES et BROSSES de toute qualité, et articles de toilette en général.

Dépôt général de la célèbre teinture de Binsand.

On trouvera les mêmes articles à leur autre magasin, rue Ste-Anne, No 63.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs.

18 fév—1m, PP. FONTAINE & BOUVIER.

MANUFACTURE
DE
PARFUMERIE ET SAVON
DE TOILETTE.
RUE CHARTRES, NO. 103

Nous appelons l'attention des marchands sur notre vaste assortiment, savoir:

75 différents modèles de SAVON DE TOILETTE odeurs et couleurs variées, depuis 20 cents la douz. jusqu'à $4.

30 différents modèles de POMMADE, depuis $1 jusqu'à $3 la douz.

30 modèles EAU DE COLOGNE de $1 jusqu'à $8
30 différents modèles d'HUILES parfumées,
75 do do d'EXTRAITS d'odeurs variés.

Assortiment les articles de parfumerie,

—TELS QUE—

Eau de Lavande, Vinaigre de toilette, Blanc de Lys, &c. &c.

et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi un vaste assortiment de Démêloirs buffle, Brosses à dents, &c. &c.

26fév—1m PP A. DOUSSAN & JACQUIER.

Grand stock de marchandises de printemps.
HAGGERTY FRERES,
133.........RUE DU CANAL.........133

Offrent en ce moment un des plus grands choix de MARCHANDISES SECHES de saison qu'on ait jamais importé dans cette ville et qui se compose de

Barèges anglais,
Grenadines, Tissus,
Châles, Mozambiques,
Organdis, Jaconats,
Linons fil. Toile d'Irlande,
Nappes,
Damas fil, draps; toile 12|4 à drapes.
Robinets, 12|4.

Un assortiment complet d'articles pour les familles et pour les habitations.

Nous attendons à une lance prochaine dans les marchandises étrangères et du pays que nous vendrons pour cash, net, en détail, au plus bas prix du cours.

5mars—6m HAGGERTY FRERES.

AVIS.

LE soussigné Marchand Commissionnaire à la Nouvelle-Orléans se charge de la vente de toutes sortes de produits qu'on lui consignera. Il sollicite respectueusement le patronage du public et de ses amis.

T. BOUTTÉ,
4fév—1m Rue Dumaine Nlle-Ibéria.

Lisez Pasti-namboug et jugez pour vous-même.

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL.

CE cordial aromatique amer dont le saveur est agréable [illegible].

[illegible]

A A PEYCHAUD, pharmacien, No [illegible] rue Royale.
P. S. On trouvera toujours au No [illegible] chez [illegible] Crafts & Street, general commission merchants, No 20, Natchez street.
13 fév—1m

AU PUBLIC.

SACHANT que ma marque de CIGARES El Cuño de Oro, a été imitée par certains importateurs de cigares à la Nlle Orléans je fais savoir aux marchands et au public que mon seul agent et importateur, en cette ville, est M. D. JOSÉ DOMINGO, rue du Canal, No [illegible].

JAIME CODINA.
Havane, 10 février 1866 2 mars—1m

GRAINES DE COTON,
MILLE BOISSEAUX,
Du célèbre CLUSTER.
Récolte de 1865.

A vendre par JOHN H. CARTER,
Rue Nlle-Ophelias, Nos 8 et 10 et rue de la Nouvelle-Levée, Nos 8 et 10. 2 mars—12 PP

AVIS
Aux bonnes ouvrières en robes.

DES COUTURIÈRES sachant parfaitement travailler trouveront de l'ouvrage et de bons appointements, chez

Mme SOPHIE.
152, rue du Canal.
4mars—6

Amandes! Noix! Huile! Vermouth! &c.

100 sacs AMANDES coque tendre Languedoc,
100 sacs NOIX de Grenoble
100 paniers HUILE, James Plagnol 22 et 11 onces,
100 caisses VERMOUTH N. P. & Co,
200 caisses OLIVES, CAPRES et ANCHOIX,
200 caisses SAVON de Marseille,
100 caisses VIN muscat et de Frontignan,
100 caisses EAU fleur d'Oranger
100 barriques VIN rouge très corsé,
20 do de pipe VIN de Porto,
100 do de pipe VIN de Madère en débarquement du navire Etoile de la Mer, de Marseille.

A vendre par ANT LANATA
2mars—6f 9 et 11, rue Jefferson.

Vins! Liqueurs! Sardines!

300 barriques vin, différentes marques, pour familles,
100 caisses sardines 1re qualité,
100 do absinthe Ed. Pernod,
100 do vermouth, Noilly Pratt,
100 do muscat de Frontignan, d'verses marques,
500 do et paniers huile d'olive Plagniol et Barignargues,
50 do kirsch de la Foret Noire,
100 do champagne de Vve Clicquot, Mott & Chandon, Cartier & Co, Cote St-Michel, &c,
200 quarts pipes, Burgundy Port Sherry et Madère, de Lacave & Echecopar,
50 caisses fruits à l'eau de vie,
25 quarts rhum de la Jamaïque et de la Louisiane, et un assortiment complet de cognac, brandy et whisky de toutes les qualités

A vendre par JOS. BRUGERE,
2 mars—1m 59 rue de la Douane, 59, entre Chartres et Levée.

Provisions de choix.

BACON—200 boucauts épaules et plats cotés ribbed et désossés;
PORC—1500 barils mess épais et rump;
GRAISSE—200 tierçons saindoux feuille prime;
WHISKY—200 barils vieux whisky Bourbon "Chicken Cock", de Jas. A. Miller, le véritable article;
do 20 demi-barils de ce même whisky;
do 100 barils whisky rectifié de Derby & Day;
JAMBONS—30 tierçons jambons passés au sucre, qualité supérieure.
FARINE—1000 barils farine, superfine et extra.
VIANDES—100 tierçons et 20 boucauts épaules;
CORDE—250 rouleaux corde faite à la main et cordelette à la machine,

En débarquement et attendus. A vendre par
Martin, Dolhonde & Cobb,
2mars—3 RUE NATCHEZ, N. 27.

Fco. PIÑARRO MARTINEZ........ANTONIO PALACIO

MARTINEZ y PALACIO,
MERCANTES,
198.........CALLE GRAVIER.........198
SEGUNDO PISO.
1ro marzo—1m Nueva-Orleans.

Fco. PIÑARRO MARTINEZ........ANTONIO PALACIO

MARTINEZ & PALACIO,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
198.........rue Gravier.........198.
1er mars 1m Au premier, Nouvelle-Orléans.

PERDU.

UN BRACELET, forme ovale, or mat, avec des marqueteries sur le pourtour, a été perdu hier, soit rue St-Charles, soit rue du Canal, entre Bourbon et Royale. Ce bracelet porte gravé le nom de sa propriétaire, "Annetta Galetti, Friend Billy."

Bonne récompense.
Le rapporter au No 11, rue Bourbon. 28 fév

Absinthe! Pois! Champignons! &c. &c.

75 caisses absinthe E. Pernod;
75 do de 50|1 boîtes petits pois,
20 do do champignons;
25 do vieux whiskey d'Irlande;
200 gallons Old Tom (genièvre de Londres);
5 fromages fromage de Gruyère;
25 douzaines fromage de Hollande.

En débarquement du steamer Bolivian et à vendre par PIAGGIO Frères,
1er mars—6f Rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

C. RAVELET & FILS,
60........RUE DE LA DOUANE........60
IMPORTATION
RÉELLEMENT DIRECTE.

Grand choix de BELLES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE FANTAISIE reçus d'Europe par les derniers arrivages.

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX.
15 fév—1m

CIGARES DE LA HAVANE,

EN débarquement du steamer Mexico, et la goélette Salvador, arrivés de la Havane—
[illegible] CIGARES de marques et formes assorties,
70,000 paquets à cigarettes, La Honradez.

A vendre par E. TROISGROS,
25 et 26, rue Douane,
28fév—1m.P.P. [illegible] et Vieille Levée

ORDO AB CHAO.

A une élection qui a eu lieu le 16 février 1866 le Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux pour l'Etat de la Louisiane a choisi pour ses Officiers pendant les quatre années suivantes:

TT∴ ILL∴ FF∴
PIERRE SOULÉ, T∴ P∴ Grand Commandeur.
THOMAS WHARTON COLLENS, Lieut∴ Gr∴ Comm∴
EDOUARD MARC, Grand Secrétaire,
CHARLES BIENVENU, Grand Orateur,
AUGUSTE DE DOUSSAT, Grand Trésorier,
ANGELO SOCOLA, Gr∴ M∴ des Cer∴
CHARLES KNAFF, Gr∴ Porte-Etendard,
LOUIS LODS, Gr∴ Cap∴ des Gardes.

La Grande Communication aura lieu cette année, Mardi 6 mars [illegible] dans le Temple du Foyer Maçonnique [illegible] St Louis.

Les représentants des [illegible] des Chap∴ de R∴ [illegible] de la Juridiction sont priés d'y être exacts.

Tous les Maçons de la Juridiction sont invités à cette séance.

Par mandement du Gr∴ Commandeur
5 mars—5,6 E. MARC [illegible], Grand Secrétaire.

Nuova Orleans, Marzo 5, 1866 (E. V.)

R∴ L∴ NAZARET No 2.

La R∴ L∴ Italiana Nazaret No 2, sotto la giurisdizione del Sup∴ Cons∴ 33 grado, pel Stato della Luisiana, ha eletto per Uff∴ per l'anno 1866 i seguenti:

ANGELO SOCOLA, Ven∴ M∴
GIUSEPPE MIZZI, 1o Sorv∴
GIO-BATTA SOLARI, 2o Sorv∴
ENRICO PIAGGIO, Orat∴
ANGELO ANSELMI, Seg∴
FRANCESCO BERTA, Tes∴
MICHELE DI GREGORIO, M∴ Esp∴
F. SEMERIA, O TOGNONI, Diac∴
DIMITRY AGAPITOS, M∴ di Cer∴
ANGELO LANATA, E∴ m∴
NATALE GIULLA, Osp∴
GIACOMO MANETTA, Pta Spada,
ANTONIO SIDOTI, Pta Bandiera,
FILIPPO ARNAULD, Gda Interiore,
GIUSEPPE LUCCHESI, Gda Esteriore.

F. BERTA, Farmacista,
F. FORMENTO, Dottore.

Per Ord∴ della L∴ ANGELO ANSELMI, Seg∴
5 marzo—3

$100,000
DE MÉLODEONS, MONTRES, PLAQUÉ, BIJOUX, A $1 L'ARTICLE,
AU GRAND
MAGASIN DE CADEAUX
Du No 25 COMMERCIAL PLACE,
entre les rues Camp et St-Charles.

Manière dont se fait la vente.

Nous vous vendrons une enveloppe pour 25 cents (ou cinq pour une piastre) elle renferme une photographie ou quelque autre jolie gravure et une carte. Une vous [illegible] qui vous aurez [illegible] stock à UNE PIASTRE. Parfois [illegible] pièce de $20, un buffet plaqué valant de $14 à $20, une montre, un mélodéon de $125, un article quelconque à [illegible] magasin.

☞ Nous avons le plus grand assortiment de couverts en plaqué qu'il y ait à la Nlle Orléans et chaque article est de première qualité.

☞ Nous appelons l'attention des dames sur notre magasin au No 25 COMMERCIAL PLACE. Entrée par la rue du Camp.

☞ Nous donnons journellement plus de cadeaux précieux que n'importe quel autre établissement de la ville. Venez voir au No 25 COMMERCIAL PLACE.

☞ C'est ici que vous avez la meilleure chance de recevoir l'équivalent de votre argent.

COMMERCIAL PLACE, No 25. Venez voir.

☞ Venez à la grande vente du No 25.

Le magasin est toujours ouvert après la clôture des théâtres, et nous recevrons ceux qui en viennent.

Cinq enveloppes pour une piastre!

Les ordres sont l'objet d'une attention particulière.

Adressez-vous à FRYE & CO.,
Boîte 61, Bureau de Poste, Nouvelle Orléans Lne
22 fév—6P Vente en gros et en détail.

COMPAGNIE DE METIER A TISSER
de la Nouvelle-Orléans.

PLANTEURS! VEILLEZ A VOS INTÉRÊTS

Et ne manquez pas de venir au

No 114 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,

Pour y voir fonctionner

LE MÉTIER A LA MAIN,

Automoteur Perfectionné de Mendenhall.

Il a de grands avantages sur les autres métiers; il est plus simple et plus durable, et se comprend plus facilement que le mécanisme: il est plus bas.

Les Planteurs peuvent être indépendants EN

Tissant sur le MÉTIER PERFECTIONNÉ DE MENDENHALL tout le linge qui se porte chez eux.

On peut tisser de 15 à 20 VARDES PAR JOUR à l'aide de ce métier qui tisse sans rien qu'aucun métier de fabrique. On peut s'en servir, en vous servant, la moitié du coût des vêtements d'une famille. On peut gagner de $1 à $10 par jour.

Les pièces dont le métier se compose SE CHANGENT D'ELLES-MÊMES. Il tisse les jeans, les satinets, la linsey, les couvertures, les draps, le drap de toutes sortes, différentes espèces d'étoffes à robes, le lin, le coton, la flanelle ou la laine les étoffes à sacs, à serviettes, le linge de table, les jupons Balmoral, les tapis de laine, toile et chanvre.

Il est petit, propre et léger.

Pas plus grand qu'une table à manger ordinaire; le travail en est parfait, les matériaux en sont bons, il est bien verni. Il est très simple et on en comprend facilement le mécanisme. Tout s'y fait en TOURNANT UN CRAN.

Pour plus de détails, les prix, les circulaires descriptives, les échantillons, s'adresser, (avec le timbre) à

COON & BRANDRIFF,
24 fév—3m Rue St-Charles, No 114, Nlle-Orléans.

ANTOINE DUBUC,
Secrétaire de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,
Bureau No 20, PLACE ST ANTOINE,

QUI, depuis vingt-cinq ans remplit les dites fonctions et en sa qualité susdite s'occupe de l'entreprise des enterrements et services funèbres, informe le public et ses amis, ainsi que ceux de M. JEAN BONNOT, qu'il a intéressé dans l'entreprise sus-dite, qu'ils tiennent un magasin tout ce qui concerne les funérailles en général.

ANTOINE DUBUC.........JEAN BONNOT

J. BONNOT & CO.,
Magasin de Pompes Funèbres, situé rue Ste Anne, entre Chartres et Royale.

—Et établi depuis plus de vingt-cinq ans—

Dépôt de cercueils métalliques, et bois de toutes sortes admirablement garnis, et aussi cercueils métalliques "de forme carré, long," de la fabrique de Crane, Breed & Co, de Cincinnati, richement ornés et garnis de magnifiques montures argentées d'un fini parfait et supérieur, et tout nouveau comme confection. On y trouve aussi grands et petits corbillards, voitures, ainsi que tout ce qui, en général, concerne les enterrements.

—Etablissement—
M..........RUE STE ANNE..........[illegible]
5mars—3m, Mps. M. J. B.

PHARMACIE NOUVELLE.
OSCAR ROBIN,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
48.........RUE ROYALE.........48
Et à l'angle des rues Ste-Anne et Villeré,

Vient de faire l'ouverture d'un grand envoi de médicaments, drogues, articles pharmaceutiques, fait de l'étranger que ce qu'il vendra aux détaillants et aux habitants aux prix les plus bas. Tous ces articles sont FRAIS et PURS; pleine garantie sera donnée sous ce rapport. M. Robin tient également matériaux pour peintures, huiles, articles de teinture, brosses à poudre, etc., ainsi qu'un beau choix de PARFUMERIE française et américaine, comprenant savons fins de toilette, extraits, peignes, brosses, etc. etc. 3 mars—1m PP

J. SAUVAGE, Courtier,
Passage de la Bourse Nº 111.

A constamment à vendre des propriétés parfaitement situées et des fonds à placer sur hypothèque.

5mars—3m

Enfant perdu.

IL s'est égaré hier vers les 3 heures P. M., un enfant âgé de quatre ans et demi, nommé GABRIEL, habillé d'un pantalon gris et d'un paletot bleu. Le personne qui le rencontrerait voudra bien le ramener chez sa mère, demeurant rue St-Claude, No 316, entre les rues du Bayou et du Quartier. Il sera donné une récompense libérale. 5mars—2f

AU PUBLIC.

LES propriétaires de la Gazette Allemande annoncent à la clientèle du LOUISIANA STAATS ZEITUNG qu'ils ont acheté tous les droits et tout le matériel de ce journal et publieront dorénavant tous les avis du STAATS ZEITUNG, jusqu'à l'expiration de ces avis, sur la feuille double de la Gazette Allemande. Les personnes qui auraient des affaires à régler, pour l'arrangement conclu entre les vendeurs et les acheteurs sont priées d'en prévenir les soussignés.

PFEIFFER & HASSINGER,
Propriétaires de la GAZETTE ALLEMANDE,
1er mars—6f Rue du Camp, No 108.

Avis aux constructeurs.
BOIS DE PLANCHE ET CHARPENTE,

A VENDRE, en gros et en détail, à l'angle de la rue Tousse et Franklin, Vieux Bassin—
100,000 pieds planches un pouce
50,000 planches à fusing et madriers rabotés,
80,000 pieds charpente de toutes dimensions.
MM. les entrepreneurs et expéditeurs sont invités à visiter mon chantier, tous les ordres qui me seront confiés seront expédiés avec célérité.
26fév—1m J. JOUET.

Vermouth, Muscat, Vins, Savon, Amandes

CENT CINQUANTE caisses vermouth marque Noilly, Prat & Co,
100 do vin muscat,
200 barriques vin d'Oporto et de Madère,
100 caisses savon de Castille,
20 balles amandes de Languedoc.

En débarquement de la barque Nelly de la Mer, arrivée de Marseille, à vendre par PIAGGIO FRERES,
27fév—2 Rue de la Vieille Levée No 62 et 64.

MARCHANDISES SÈCHES.

A. STURZENEGGER & CO.,
33....RUE DES MAGASINS....33

VIENNENT D'OUVRIR
LEURS
Marchandises de Printemps,

ET VENDRONT AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES:

CALICO IMPRIMÉ à fond blanc, 7|8 et 9|8;
JACONAT FRANÇAIS ET ANGLAIS,
ORGANDIES do do
GUINGHAMS SUISSES à carreaux,
do do unis;
GRENADINE NOUVEAUTÉ;
BAREGE de
MOZAMBIQUE;
CREPE
ALPACCA;
ET UN GRAND ASSORTIMENT DE SOIE NOIRE

COTONNADE FRANÇAISE unie;
do ATTAKAPAS,
do FAÇONNÉE;
LISTADOS Bleus et Blancs;
COUTILS Unis et Façonnés;

BONNETERIE FRANÇAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE;
CHEMISES FRANÇAISES ET ANGLAISES;
CORSETS FRANÇAIS ET ALLEMANDS;
MOUCHOIRS MADRAS, en couleur, Poco, Siam et Noir.

TOILE UNIE par pièces de 12 1|2, 16 et 25 yards,
MOUCHOIRS OURLÉS,
SERVIETTES OUVRÉES;
NAPPES ET SERVIETTES DAMASSÉES
SERVIETTES Communes et CRASH;

UN GRAND ASSORTIMENT DE
MOUSSELINE FRANÇAISE ET SUISSE de 8|4 [illegible];
NAINSOOK UNI, à raies et à carreaux;
MULL-MULL;
BATISTE UNIE,
JACONAT UNI;
BRILLANTÉ,
MOUSSELINE pour Mosquit-Bars,
MOUSSELINE Damassée et à Carreaux.

AUSSI—UN GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES AMÉRICAINES, TELLES QUE
CALICOS D'ÉTÉ Imprimés, 4|4 et 7|8;
COTONNADE RIPKA;
COTONS Écrus et Blancs;
DUCK;
TICKINGS;
OSNABOURGS rayés;
do à carreaux;
DENIMS, &c.

FILÉS DE GEORGIE de No 6 à 12;
SHIRTINGS DE LA GEORGIE;
SHEETINGS do

UNE CONSIGNATION DE MERCERIE ASSORTIE ET DE VARIÉTÉS.

Attendu par steamer Gambia, de Liverpool:

UN GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET CASIMIRS D'ÉTÉ
SOIE NOIRE ET SATIN DE CHINE;
JACONAT NOUVEAUTÉ Français et Anglais;
BAREGE POUR VOILES;
ROUGES D'ANDRINOPLE;
BOBINETS
PARAPLUIES, OMBRELLES ET EN-TOUT-CAS
[illegible]

AVIS.

LE soussigné, quittant la ville pour quelques mois [illegible] [illegible] Henry Jossmann, qui travaille pour lui [illegible] de Bourbon et Ste Anne [illegible].

L. WANGLER

City National Bank.
Nlle-Orléans, 12 février 1866.

A une assemblée régulière des Directeurs de cette Banque, M. T. N. ROBINSON a été élu [illegible].

G. W. COCKRAN, Président.
26fév—1m

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI 26 courant.

PIKE, LAFEYRE & BROTHERS

LÉON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
EN GROS
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.
17..........Rue St-Louis..........17
Nouvelle-Orléans.

TAXES DE VILLE.
BUREAU DU TRÉSORIER,
23 février 1866.

LES TAXES DE VILLE de 1865 sur les propriétés foncières et mobilières seront dues et devront être payées à ce bureau

LE 1er MARS PROCHAIN

Le trésorier appelle l'attention des contribuables sur le fait qu'il a été rendu un droit perçu de [illegible] [illegible] DIX NEUF MILLE COMPTES [illegible], et [illegible] [illegible] PAYÉS [illegible].

J. S. WALTON, Trésorier de la ville.
28 fév—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES—TAXES D'ETAT. Les contribuables du Premier District, ville de la Nouvelle-Orléans, sont par les présentes notifiés que les taxes assessées sur les contrôles de 1865, sont maintenant dues et payables au bureau du soussigné, chambre No 5, du rez-de-chaussée, Hôtel-de-Ville, où on pourra trouver tous les jours excepté les Dimanches, de 9 A. M. à 3 heures P. M., pour la perception des dites taxes.

W. T. STOCKER,
Percepteur de Taxes d'Etat, Premier District, N. O.
11 fév—3m

ENTREPOTS DE VIN.

A LOUER—De grands et bons entrepôts de vin s'adresser au No [illegible] de la rue de Chartres.
9 fév—1m

Coal Oil. Coal Oil.

30 Bbls COAL OIL, qualité extra, Venant d'être reçus.
—AUSSI—
25 Bbls RIZ CREOLE
A vendre par E. PINAC & Co,
245 et 247, Vieille Levée, coin St Philippe.
1er mars—6f—PP.

Avis de Société.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une SOCIÉTÉ pour le commerce de DROGUES en gros, dans cette ville, sous la raison—

WHEELER, FINLAY & Co.,

Aux Nos 28 et 30 de la rue des Magasins, coin Gravier, occupés dernièrement par M. T. W. Marsden. Le bureau et l'entrepôt sont au coin des rues Magasins et Commune, au magasin occupé dernièrement par MM. Woodman & Bonhier.

E. B. WHEELOCK,
T. K. FINLAY,
Wm BULL,
C. WOODMAN

Nlle-Orléans, 1er mars 1866. 3 mars—1 m

RESTAURANT A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, un restaurant situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. Pour les conditions s'adresser rue Baronne No 90.
5mars—3f

TRAITES A VUE ou à TERME
SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS,
A vendre par
L. GRAND & CO.
13 jan—3m 6 rue Carondelet.

Le Docteur M. ESCOUBAS,
de la Faculté de médecine du MONTPELLIER
Rue Royale, No 149, entre St-Pierre et Toulouse.
Consultations, de midi à une heure.

M. ESCOUBAS pratique la médecine depuis vingt-sept ans, 14 ans en France, 13 ans à la Nouvelle-Orléans, et au Mexique. Il offre les meilleures garanties au public au point de vue des connaissances qu'exige cette branche, que sous le rapport de la conscience qu'il convient d'apporter dans l'exercice des devoirs délicats qu'impose cette profession.
18 fév—1m

AVIS!

UN Français et sa dame, arrivant d'Europe, offrent leurs services: le mari pour tenir une comptabilité, surveiller une exploitation, soit agricole, soit industrielle, ou pour tout autre emploi. La dame, pour l'enseignement du français et de musique dans une famille, et au besoin de l'anglais.
5fév—1m 136 rue Royale, chez Mme MAZOC

Poêle à vapeur à l'Huile de Pétrole.
AVEC LUMIERE,
La plus grande Merveille du Siècle.

Exposé pendant les heures d'affaires, et en pleine opération, comme fourneau de cuisine, à chaux heures du matin.

Au No 100, rue du Camp, coin Poydras.
☞ Les dames sont invitées à venir visiter ce poêle.
26fév—1m

BALANCES, ... BALANCES.

BALANCES PATENTEES A FLEAUX, DE FAIRBANKS,
Complètes, à crochets de coton au cent,
A vendre par L. F. BERJE,
28 fév—1 m. Coin Carondelet, au premier.

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, 29 du courant, les bateaux de passage partiront du dépôt d'Alger tous les matins à huit heures et arriveront à Berwick City à une heure de l'après-midi. Ils partiront de Berwick City [illegible].

Le ferry qui traverse le wharf de la ville, place au pied de la rue du Canal, tous les matins à 7 heures et demie, et en arrivée à [illegible] à 5 heures de l'après-midi.

A. B. SEGER, Président.